

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 26 février 2016

Délibération n° 04-2016

- Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le résultat déficitaire 2015 de la Fondation, qui s'élève à un montant de 8 047,64 euros, soit la différence entre les recettes de fonctionnement d'un montant de 351 194,00 euros et les dépenses de fonctionnement d'un montant de 359 241,64 euros ;

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 16	Pour :	16
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : dossier de présentation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 02 mars 2016

Document mis en ligne le : 02 mars 2016